

## Fiche Projet : Permanence de Strasbourg

Intitulé	Participer à la réouverture de la permanence
intitule	d'accompagnement de Strasbourg et à son fonctionnement
	sur l'année 2018.
	Montant à financer 3000 €
	<ul> <li><u>Les permanences d'accompagnement</u>: elles se déroulent dans les</li> </ul>
Projet	établissements de santé, ce sont des lieux d'écoute, de partage et
	d'accompagnement pour les patients douloureux chroniques et
	leur entourage. Elles sont gratuites, ouvertes à tous et à toutes dans
	toute la France. Les permanences sont assurées par des Patients
	Experts bénévoles de l'AFVD formés à l'Education Thérapeutique.
	Les permanences sont créées en partenariat avec les professionnels
	de santé qui les considèrent comme un outil indispensable pour
	compléter leur prise en charge des patients
	Le choix de la localisation : l'implantation de l'AFVD dans une
	nouvelle région répond à sa stratégie de développement sur
	l'ensemble du territoire national
	<u>L'équipe médicale d'accueil</u> : Clinique de la Toussaint Strasbourg
	• <u>Le(a) bénévole</u> : un(e) patient(e) recruté(e) avec l'aide de l'équipe
	médicale selon la procédure AFVD, réside à proximité de
	Strasbourg. A former.
D. L.	Nombre de patients accueillis : prévision de 30 patients en 2018
Résultats	avec doublement éventuel de la permanence en 2019
attendus	<ul> <li><u>Taux de satisfaction des patients</u>: l'évaluation menée sur les autres permanences fait ressortir un taux de 90 % de satisfaction</li> </ul>
	Partenariat avec l'équipe médicale : l'équipe communique sur la
	présence de l'AFVD, la bénévole rend compte de son action et
	participe aux réunions auxquelles elle est conviée.
	La création de la permanence : réunion de travail avec l'équipe
Financement	médicale et la bénévole impliquant le déplacement de la Directrice
	de l' AFVD <b>200 €</b>
	La formation du Patient Expert
	✓ La formation théorique (40 h en formation hybride)
	déplacement et hébergement 2 000 €
	✓ La formation pratique (sous forme de parrainage par un
	patient expert chevronné animant une permanence dans
	une autre région, 2 déplacements) 500 €
	Frais de fonctionnement (documentation, envois postaux, frais de
	secrétariat, remboursement des frais de déplacements de la
	bénévole) 300 €